

« Devoirs faits » : entre affichage politique et autonomie

Par Jean-François Carémel

Le ministre Blanquer avait annoncé, dès sa prise de fonction, vouloir mettre en place un dispositif censé réduire les inégalités entre les familles devant le « travail à la maison » : c'est « devoirs faits ».

Stratégie médiatique

« Devoirs faits » s'inscrit d'abord dans une stratégie d'occupation du terrain médiatique, ponctuée de mille et une initiatives destinées à entretenir l'image « hors clivages » du ministre... et du gouvernement : à la fois de droite, de gauche, libéral mais accroché aux valeurs traditionnelles, progressiste mais surtout pas égalitariste, J.-M. Blanquer pourfend un jour la méthode globale, critique l'écriture inclusive le lendemain, et entraîne dans son sillage le tout-venant des éditorialistes.

Stratégie politique

Avec « devoirs faits », le ministre veut neutraliser en même temps les fédérations de parents d'élèves – opposées au travail à la maison – mais aussi les organisations syndicales les plus conservatrices pour lesquelles l'échec scolaire est inhérent au « milieu familial »... et à ces

parents des classes populaires qui ne se soucieraient pas des devoirs de leurs enfants (sic). 93 000 HSE (issues en bonne partie du recyclage de l'accompagnement éducatif) ont été mobilisées par le recteur de Lille en ce sens. Avec l'assouplissement de la réforme du collège et les ajustements à la marge de l'examen du DNB, l'aide aux devoirs version Blanquer fait partie de la panoplie d'outils destinés à détourner l'attention de la profession, et à prévenir toute mobilisation générale autour de la réforme de l'accès à l'Université et de celle du lycée.

Réduire les inégalités... ou les entériner ?

Mais « devoirs faits » est aussi un dispositif à l'image d'une politique éducative qui entend autonomiser les établissements, afin qu'ils produisent une « offre scolaire » spécifique dans le cadre d'un marché éducatif censé s'adapter à la demande des familles localement, et dans le contexte de l'austérité budgétaire. Lancée sans aucun texte réglementaire (un simple vademecum a été diffusé), l'aide aux devoirs est d'ailleurs mise en œuvre de façon totalement disparate dans notre académie.

Mais pour le ministre peu importe : l'objectif est d'accréditer l'idée que l'établissement est le niveau de décision le plus efficace en matière de lutte contre les inégalités sociales à l'École, et que la question des effectifs par classe, ou celle des inégalités entre établissements est secondaire... car autrement plus coûteuse.

Le ministre de l'ingérence pédagogique

J.-M. Blanquer se veut aussi un modèle d'ingérence pédagogique pour les managers locaux : « devoirs faits » invite les chefs d'établissement à investir nos pratiques par le travail après la classe pour mieux les piloter, en cohérence avec les pressions que nous avons subies avec la réforme du collège (AP, EPI) et la mise en place du Livret Scolaire Unique. En exprimant sans retenue son point de vue sur l'apprentissage de la lecture, l'apport supposé des neurosciences ou son attachement aux fondamentaux, comme N. Vallaud-Belkacem prétendait défendre l'interdisciplinarité, le ministre Blanquer veut d'abord donner l'exemple aux managers.